



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'urbanisme

Question au Gouvernement n° 720

Texte de la question

POLITIQUE DE LA VILLE

M. le président. La parole est à M. Yves Jégo, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Yves Jégo. Monsieur le ministre délégué à la ville et à la rénovation urbaine, ma question concerne directement la vie quotidienne de plusieurs millions de nos compatriotes qui vivent difficilement dans ce qu'il est convenu d'appeler les « quartiers sensibles ».

Il y a un an, à l'occasion des élections législatives qui ont amené un changement de majorité, nous avons tous été interpellés par les habitants des cités, inquiets de constater que leurs quartiers se transformaient en ghettos. Incontestablement, la priorité que le Gouvernement a accordée aux questions de sécurité a constitué un début de réponse pour tous ceux qui ne supportaient plus la montée incessante de la délinquance. Toutefois, ce préalable indispensable ne suffira pas.

Monsieur le ministre de la ville, vous avez hérité d'une situation marquée au double sceau de l'inefficacité et de la complexité. Cette situation a d'ailleurs été dénoncée dans un rapport de la Cour des comptes qui a mis sévèrement en cause la gestion de la majorité précédente.

Quant à vous, monsieur le ministre, vous avez montré, à de nombreuses reprises, en relançant par exemple les zones franches urbaines, votre volonté farouche de redonner à l'action de l'Etat dans ce domaine plus d'efficacité. Vous avez même évoqué la création d'un guichet unique pour accélérer les processus de décision.

Mme Chantal Robin-Rodrigo. C'est du pipeau !

M. Jean-Pierre Blazy. Mensonge !

M. Yves Jégo. Aujourd'hui, afin de garantir que les décisions prises par le Gouvernement et les crédits votés par le Parlement auront des traductions rapides et lisibles dans ces quartiers en grande difficulté, je vous remercie, monsieur le ministre, de bien vouloir nous indiquer les mesures et le calendrier que vous comptez mettre en oeuvre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Albert Facon. Avec quel argent ?

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la ville et à la rénovation urbaine.

M. Jean-Louis Borloo, ministre délégué à la ville et à la rénovation urbaine. Monsieur Jégo, c'est vrai, les 4,5 millions de nos compatriotes qui vivent dans ces quartiers connaissent une situation difficile en matière de logements, d'équipements publics, d'espaces publics, voire d'écoles.

Mme Chantal Robin-Rodrigo. Elle ne s'est pas améliorée !

M. le ministre délégué à la ville et à la rénovation urbaine. Tout le monde - partenaires sociaux, élus, monde HLM et nous - s'accorde sur le diagnostic, et, dans un mois, il vous sera proposé un texte dont les mesures mobiliseront 1,2 milliard d'euros par an. Mais, d'ores et déjà, partout en France, les HLM et les villes se sont

prises en mouvement. (*Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

Mme Chantal Robin-Rodrigo. Tu parles !

M. le ministre délégué à la ville et à la rénovation urbaine. A l'heure où je vous parle, le guichet unique a permis... (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Mesdames et messieurs de l'opposition, je crois que ce sujet vous intéresse aussi. Je travaille avec toutes les villes, y compris avec celles de gauche !

A l'heure où je vous parle, 13 000 projets de démolition et de reconstruction ont été organisés dans les quartiers. D'ici à Noël, quatre-vingt-huit conventions pluriannuelles entre les HLM, les maires, les présidents de communauté urbaine auront été signées. D'ici à la fin de l'année prochaine, tous les sites auront reçu leur financement pour ces projets. Il s'agit purement et simplement de reconstruire une partie de nos villes : ce programme, qui n'a pas d'équivalent depuis la guerre, sera exécuté dans le délai de quatre ans et demi qui nous est imparti. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [M. Yves Jégo](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 720

Rubrique : Urbanisme

Ministère interrogé : ville

Ministère attributaire : ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juin 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 12 juin 2003